



COMMUNIQUE

Pour un cessez le feu immédiat à Gaza

Paris, le 27 mars 2024

Les collectivités territoriales françaises engagées au sein du groupe-pays Palestine de Cités Unies Franc saluent l'adoption par le Conseil de Sécurité des Nations Unies, ce 25 mars, d'une première résolution réclamant un cessez-le-feu immédiat pendant la durée du ramadan et la libération de tous les otages.

Le bilan de plus de 170 jours de guerre à Gaza est lourd et sans précédent. **Les morts civils palestiniens, en grande partie des femmes et enfants, dépassent aujourd'hui les 30.000 victimes.** Désormais, **les violations du droit international se multiplient impunément** : les attaques d'hôpitaux s'ajoutent aux tirs contre des convois humanitaires. À Khan Younès et ailleurs, ce sont des hôpitaux, des écoles et d'autres sites protégés par le droit international qui ont été visés par les Forces de défense israéliennes, ce qui a été confirmé par le coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Moyen-Orient. M. Tor Wennesland. Il a fait également état de graves pénuries de nourriture, d'eau, d'abris et de médicaments, mais aussi de la propagation de maladies transmissibles alors que plus de 2 millions de personnes sont confrontées à une insécurité alimentaire extrême. Ces exactions inhumaines et les pénuries ont entraîné un effondrement presque total de l'ordre public et les services essentiels.

Alors que cette **guerre dévastatrice et punitive** dure depuis plus de cinq mois, le coordonnateur spécial s'est alarmé qu'il n'y ait « toujours pas de fin en vue ». Ni pour les victimes des actes terroristes du Hamas du 7 octobre en Israël, ni pour la population de Gaza, ni pour l'escalade des tensions dans la région. Il a notamment exhorté toutes les parties concernées, y compris les autorités israéliennes, à s'attaquer aux principaux obstacles entravant la réponse humanitaire sur le terrain. En tant que puissance occupante, Israël doit assumer ses responsabilités en droit international, assurer l'approvisionnement de la population en vivres et en produits médicaux, comme l'a rappelé clairement la Cour internationale de Justice.

Et dans le même temps, alors que le monde a le regard rivé sur Gaza, **les forces israéliennes déchaînent depuis quatre mois une vague de violence inédite contre les palestiniens en Cisjordanie et Jérusalem-est occupée**, notamment en recourant à la force meurtrière sans nécessité ou de manière disproportionnée lors de manifestations, d'arrestations arbitraires, et privant les blessés d'assistance médicale. A cela s'ajoutent les déplacements forcés de personnes et la destruction de biens.

Nous, maires, présidentes et présidents des exécutifs et élu-e-s des collectivités territoriales françaises engagées dans des projets de coopération décentralisée en Palestine lançons donc un deuxième appel pour la mise en œuvre et le respect de la résolution votée par le Conseil de Sécurité des Nations Unies, afin qu'il se transforme rapidement en cessez-le-feu permanent, sans lequel les populations palestiniennes civiles de Gaza sont directement menacées d'une famine massive et imminente.

Nous appelons également de nos vœux l'arrêt de l'occupation des terres palestiniennes notamment en Cisjordanie.

Enfin nous appelons à la libération des otages du Hamas.

Face au risque réel de voir un embrasement régional, l'impératif est de restaurer un horizon politique qui prévoit la création d'un Etat palestinien vivant en paix avec Israël.

Fanny SALLE

Présidente du groupe-pays Palestine de Cités Unies France et du RCDP
Conseillère départementale de la Loire-Atlantique